

les deux fois "dix commandements" du randonneur des alpes

*Pour t'engager avant tout chose au B.R.A.
Bien entraîné pour le départ tu seras,
De bons braquets, tes p'tits surtout adopteras,
Et ton vélo comme une horloge tournera.*

*Le règlement scrupuleusement respecteras,
Conseils et décisions, tu ne contesteras,
A l'avant et derrière l'éclairage tu auras,
La nuit, le jour dans les tunnels on te verra.*

*Ta sacoche ou musette, bien sûr tu prévoiras,
Les calories et les rustines tu y mettras,
L'imperméable, la petite laine emporteras,
Canicule ou froidure ainsi tu t'en moqueras.*

*A l'assistance de toute voiture renonceras,
L'épouse et la belle-mère au car tu confieras,
Ailleurs que sur ta selle, ton séant se poseras,
Et tout portière en aucun cas n'accrocheras.*

*Chronomètres et records un peu tu oublieras,
A épater autrui, trop ne s'attacheras,
La Meije, les aiguilles d'Arves, tu les contempleras,
Pareilles beautés en d'autres lieux tu ne verras.*

*De ces commandements pleinement profiteras,
Quant au soir dans Grenoble, triomphant rentreras,
Ton cœur plein d'allégresse, c'est très fort qu'il battra
Car dans ta poche il le sera, ton B.R.A.*

avec



R.M.O.
les dynamiques du temporaire

13 AGENCES RHONE-ALPES 2 AGENCES PARISIENNES
Direction générale : 12, rue Lafayette . 38000 GRENOBLE
(76) 21.04.90

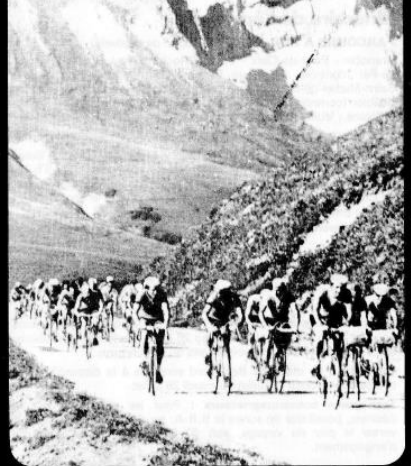
imp. du metron 98.21.25

XXIX^e brevet de randonneur des alpes

fondation libéria

24 juillet 1977

fédération française
de cyclotourisme
ligue dauphiné-savoie
comité de l'isère



le dauphiné libéré

programme

samedi 23 juillet

Ouverture de la permanence au Palais des Sports, boulevard Clemenceau, de 14 h jusqu'au dernier départ.

Remise de la plaque de cadre et de la feuille de route.

Chaque participant pourra prendre connaissance des directives particulières.

dimanche 24 juillet / Déroulement du Brevet

Avant chaque départ, il sera procédé au pointage de la feuille de route et au contrôle de l'éclairage.

13 h : Ouverture du contrôle d'arrivée au Palais des Sports.

A l'arrivée, des douches seront à la disposition des participants.

lundi 25 juillet

Un vin d'honneur sera servi aux participants à 11 h 30 au Palais des Sports et remise des récompenses.

- Challenge International LIBERIA à la société étrangère la mieux représentée - Homme : 1 point - Dame : 2 points.
- Challenges et fanions O.M.S. de la Ville de Grenoble aux sociétés étrangères.
- Challenge Gustave DARCHIEUX, créateur du B.R.A., à la société française ayant le plus grand nombre d'arrivants (ce challenge sera attribué définitivement à la société l'ayant remporté 3 fois consécutives ou non). Les points seront décomptés comme suit : Hommes : 1 point - Dames : 2 points.
- Plus différentes coupes offertes par le Syndicat d'Initiative de Grenoble, l'Office du Tourisme de Grenoble, Jeunesse et Sports, etc.

itinéraire de l'épreuve

PARCOURS A ET B - 250 km (4 500 m de dénivelé)

Grenoble - Pont-de-Claix - Vizille - Rochetaille - Col de la Croix-de-Fer (contrôle, fermeture 11 h) - Saint-Jean-de-Maurienne - Saint-Michel-de-Maurienne - Col du Télégraphe - Valloire - Col du Galibier (contrôle, fermeture 17 h 30) - Col du Lautaret - Bourg-d'Oisans - Vizille - Uriage (contrôle, fermeture 22 h 30) - Grenoble.

PARCOURS C - 302 km (5 503 m de dénivelé)

Grenoble - Goncelin - Allevard - D 209 - Arevillard - D 207 - Bourget-en-Huile - Col du Grand-Cucheron (contrôle, fermeture 6 h 30, carte Michelin 74 pli 16) - Epierre - La Chambre - Saint-Etienne-de-Cuines - Col du Glandon - Col de la Croix-de-Fer (contrôle) et ensuite parcours commun avec les parcours A et B.

Hébergement : Faire la réservation en même temps que l'inscription.

Hôtel : Pour les concurrents qui le désirent, il pourra être retenu des chambres dans les hôtels grenoblois. En faire la demande avant le 1^{er} juillet : envoyer 20 F d'arhes par chambre à retenir.

Dortoirs : Des dortoirs seront mis à la disposition des cycles pour les nuits du 23 au 24 et 24 au 25 dans des lycées grenoblois, au prix de 8 F la nuit. Prévoir duvets ou couvertures.

Camping : Le stade de Bachelard sera mis à la disposition des cycles du vendredi 22 juillet au mardi 26 juillet.

Transports accompagnateurs : Pour les personnes qui le désirent, possibilité de suivre le B.R.A. en car ; se faire inscrire et verser le prix du voyage, soit 40 F à joindre avec la feuille d'engagement.

règlement de l'épreuve

ART. Premier. - Les Cyclotouristes Grenoblois organisent le 24 juillet 1977, le XXX^e Brevet de Randonneur des Alpes (fondation LIBERIA). Cette randonnée est ouverte à tous les cyclistes à la seule condition qu'ils soient âgés, le jour de l'épreuve, de 18 ans révolus.

ART. 2. - Aucune restriction n'est faite en ce qui concerne les types de bicyclette, à condition qu'elles répondent aux prescriptions du code de la route.

Une grande partie du parcours s'effectuant de nuit et plusieurs kilomètres de tunnels non éclairés devant être traversés, l'éclairage fixé à la machine durant la totalité du parcours est strictement obligatoire.

ART. 3. - Les participants étant considérés comme en excursion personnelle doivent se conformer au code de la route, aux arrêtés municipaux des localités traversées et aux observations qui pourraient leur être données au départ.

La société organisatrice décline toute responsabilité pour les accidents de toute nature pouvant survenir au cours de l'épreuve.

ART. 4. - Les maillots publicitaires sont formellement interdits pendant la durée de l'épreuve.

ART. 5. - Il sera remis au départ de chaque participant une fiche de contrôle qui devra être visée aux trois contrôles fixes : col de la Croix-de-Fer, col du Galibier, Uriage. D'autre part, des contrôles secrets ou volants auront lieu sur le parcours. Une plaque de cadre sera remise à chaque participant qui devra la fixer de façon visible.

ART. 6. - Les participants seront répartis en trois catégories suivant leur âge et leur sexe.

a) Hommes de plus de 40 ans : Dames, Tandems.

Départ : 3 h à 5 h - Délai de route : 20 heures.

Fermeture du contrôle d'arrivée : 23 heures.

b) Hommes de moins de 40 ans.

Départ : 4 h à 6 h - Délai de route : 18 heures.

Fermeture du contrôle d'arrivée : 22 heures.

c) A l'attention des cyclotouristes avertis et ayant participé au moins une fois à un B.R.A., nous proposons un parcours différent dans sa première partie avec une variante par les cols du Grand Cucheron et du Glandon.

Soit : 302 km (5 503 m de dénivelé).

Départ : 2 h - Délai de route : 21 heures.

Fermeture contrôle d'arrivée : 23 heures.

ART. 7. - Tout participant terminant dans les délais prévus à l'article 6 du présent règlement recouvrera le titre de « Randonneur des Alpes ». Un nouvel insigne sera vendu à l'arrivée.

ART. 8. - Les droits d'inscriptions sont fixés à 15 F par concurrent licencié FFCT ou organisme dépendant AIT ; 20 F non licencié FFCT, et seront reçus jusqu'à 22 h le 10 juillet 1977. Passé cette date ils seront pris contre paiement de la somme de 25 F. Les engagements devront être adressés au Siège des Cyclotouristes Grenoblois, Maison des Sociétés Sportives, 3, passage du Palais-de-Justice, 38000 Grenoble. Joindre chaque bon, postal ou mandat à la feuille d'engagement.

ART. 9. - L'engagement à l'épreuve implique l'acceptation sans restriction du règlement ; le non-respect de celui-ci entraînera la disqualification du contrevenant.

Des commissaires munis de brassard seront présents sur le parcours afin d'assurer la sécurité et la régularité de l'épreuve. Les décisions seront souveraines et sans appel.



Il va de soi que l'assistance déjà disponible durant les éditions précédentes par les organisateurs sera poursuivie et si possible intensifiée. Des postes de ravitaillement pourvus en boissons et en appoint alimentaire seront installés en différents points du parcours, ce qui n'exclut pas bien sûr une certaine prévoyance de la part des participants. Les voitures de l'ADPC 38, avec le dévouement et la compétence qui caractérisent leurs équipages seront sur la route afin d'assurer les secours éventuels aux hommes et au matériel, aidées pour ce dernier point par deux camions ateliers. Des cars sont prévus pour les accompagnateurs à condition que les réservations soient arrêtées en temps opportun.

Par ces différents moyens, les organisateurs comptent bien voir disparaître la cohorte de voitures suivies qui sont devenues l'ennemi n° 1 de nos randonneurs ; à vous cycles de les aider dans cette tâche dont vous serez les premiers bénéficiaires.

Remplissez bien votre bulletin d'inscription, lisez bien les vingt commandements du parfait randonneur des Alpes qui, avec le sérieux et le brin d'humour qui s'y rattachent, vous aideront à accomplir un bon B.R.A., c'est ce que très sincèrement les cyclotouristes grenoblois vous souhaitent.

